

PLAINVAL Infos

Bulletin municipal n° 2020-02

Le Mot du Maire

Pour ce 2^{ème} bulletin, je souhaitais vous relater des événements qui se sont déroulés depuis ma prise de fonction le 4 juillet dernier.

La passation de pouvoir n'a pas eu lieu comme les textes le prévoient. Elle s'est résumée à une simple remise d'enveloppe avec 8 clés. Tout s'est arrêté là sauf pour venir en mairie afin de prendre des renseignements sur les projets qui lui tenaient à cœur.

Certes la démocratie est passée lors de l'élection mais certains ont du mal à accepter la défaite. L'intérêt général est passé au second plan.

Fi des dossiers en cours, aucune explication « vous avez voulu la place, débrouillez-vous! ». Voilà ce qui a été dit.

Cette situation m'a obligée ainsi que les adjoints à aller à la pêche aux informations dans tous les domaines. Fort heureusement, j'ai pu nouer des relations avec différents partenaires (La Communauté des Communes du Plateau Picard en la personne de son Président et de ses services, les maires des communes voisines, le Département, la Région, le SDIS, la Gendarmerie).

Nous les remercions tous pour l'aide qu'ils nous apportent. Ce nouveau document a pour objectif de vous montrer les actions concrètes qui ont été faites malgré la crise sanitaire.

A l'heure actuelle, il m'est impossible de vous réunir afin d'échanger, d'écouter vos doléances comme je m'y étais engagée. Je sais que je peux compter sur votre compréhension. Ensemble, nous allons réussir.



Ouverture au public de la Mairie :

Mercredi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

(Horaires d'hiver pour le vendredi du 15/11/2020 au 15/04/2021) - 17h00-19h00 le reste de l'année

Permanences de Madame la Maire :

le mercredi de 10h à 12h
Et le vendredi de 16h30 à 18h00
Permanence des adjoints par alternance :

Le mardi de 16h00 à 17h00

☎ : 03.44.78.53.12
mairie.plainval@orange.fr

Sommaire :

A la une	p 1
Travaux sécurité et voiries...	p 2
Jeunesse et école	p 3
Environnement et solidarité.....	p 4
Vie associative et sportive....	p 5
Patrimoine.....	p 6 et 7

ETAT CIVIL



Bienvenue à

BAUDE Thomas né le 15/02
BETHELMY Tyrone né le 05/06
DESCROIX Enora née le 26/06
FOUCAULT Alice née le 15/07
KERLAUX Dimitri né le 16/02
LAMBIN Julian né le 14/04
PAUCHER Evangéline née le 22/04
VENTURA Hayden né le 10/04
Félicitations aux heureux parents



Ils se sont dit OUI

M.EVRARD Pascal et Mme MATIFIS Céline le 29/02/2020.

M. PINTO Philippe et Mme GUIDICI Sandrine le 10/10/2020.

Nos sincères félicitations aux mariés



Il nous a quittés :

M.ALBERT Patrick le 10/03

Nous présentons à sa famille et ses amis, nos sincères condoléances

A LA UNE

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont lieu de travail et d'étude. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.

Les commissions sont composées du maire, président de droit, et de cinq conseillers municipaux, dont un vice-président.

Commission des appels d'offres :

Titulaires :

- M.BETHELMY Taylor
- Mme CAUWENBERGHS Evelyne
- M.DOVERGNE Samuel

Suppléants :

- Mme DARCAIGNE Marjorie
- M.GALEK Joël
- M.JONCKHEERE Franck

Commission scolaire RPI :

Titulaire :

- M.BETHELMY Taylor

Suppléants :

- Mme LETOCART Coralie
- M. JONCKHEERE Franck

Commission des Impôts directs :

Titulaires :

- M.HERTIER Bernard
- M.JABIN Clément
- M.GOSSMANN Cyrille
- Mme BRIAND Agnès
- M.CARLIER Jérôme
- M.JARDIN Jean-Nicolas

Suppléants :

- M.DUQUESNOY David
- M.DUCHON Jean-François
- M.COINTREL Gérard
- M.FOUCAULT Romain
- M.FOURNIER Jean-Yves
- Mme BOULET Camille

Commission voirie bâtiments communaux :

- M.BETHELMY Taylor
- Mme CAUWENBERGHS Evelyne
- M.DOVERGNE Samuel
- M.GALEK Joël

Commission environnement et cadre de vie :

- Mme DARCAIGNE Marjorie
- M.DOVERGNE Samuel
- Me WABLE Caroline

Commission des fêtes et cérémonies :

- M.BETHELMY Taylor
- Mme DARCAIGNE Marjorie
- Mme LETOCART Coralie

Commission de la liste électorale :

- Mme DARCAIGNE Marjorie
- Habitants du village en attente de désignation par le préfet

Représentants auprès des différents organismes :

Communauté de communes du Plateau picard (CCPP):

- Mme MORLIGHEM, La Maire
- M DOVERGNE Samuel, 1ere adjoint (suppléant)

L'école de musique :

- Mme MORLIGHEM, La Maire

Syndicat de l'énergie 60 :

- Mme MORLIGHEM, La Maire

AITT (association intermédiaire travaux temporaires) :

- Mme DARCAIGNE Marjorie

ADICO (Association Départementale pour l'Information des Communes de l'Oise) :

- Mme LETOCART Coralie

Evaluation des transferts de charges à la CCPP :

- Mme MORLIGHEM, La Maire

Correspondant défense :

- M.BETHELMY Taylor, 2eme adjoint

SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) :

- Mme MORLIGHEM, La Maire
- M. DOVERGNE Samuel, 1er adjoint

Travaux, sécurité et voiries



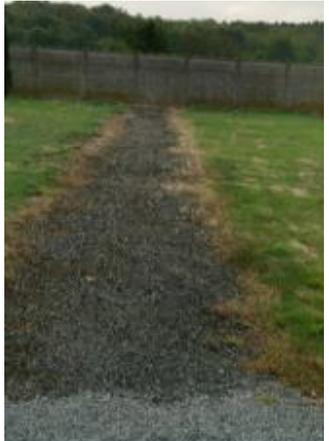
Installation de la **fibre** dans les bâtiments communaux
Pour l'école ; l'installation été faite en août. La directrice d'école, l'institutrice et les élèves peuvent désormais profiter d'un débit plus rapide pour les connexions internet Par contre, la mairie n'a toujours pas la fibre suite à l'écrasement d'une gaine lors de l'enfouissement des réseaux.

Après des réunions avec la Communauté de Communes du Plateau Picard, nous souhaitons vous informer que les travaux sur la route de Lévreumont, financés par cet organisme s'arrêteront au panneau **Plainval** . Le reste de la voirie sera à la charge de la commune, nous l'avons appris à cette occasion.

Un **point d'éclairage** sera prochainement installé à proximité de l'école pour garantir la sécurité des petits et des grands.

Nettoyage et embellissement du cimetière :

- Redéfinition des allées, par Messieurs les adjoints et Mr Galek conseiller municipal, en charge de l'environnement
 - Désherbage, taille des arbustes et tonte, par Mr Zarita
 - Evacuation des déchets végétaux, à la déchetterie
- Des gravillons viendront compléter les allées prochainement.



En Bref :

Remplacement de la secrétaire de mairie pendant ses congés a été effectué par Mme La Maire.

Antérieurement celle-ci était remplacée par du personnel intérimaire.

Le vitre de la porte extérieure de l'école a été changée.

Les robinets du cimetière ont été réparés, et le réglage de la pression d'eau a été apprécié par les habitants.

Gros chantier de tri et rangement : clefs, réorganisation des stocks de matériel

Evacuation de déchets à la déchetterie

Arrosage des fleurs, lorsque nécessaire, pendant les congés de l'agent municipal en charge de cette mission.

Toutes ces tâches ont été réalisées par des membres de l'équipe municipale majoritaire et des bénévoles. Sans aucun coût pour la commune.

Avant la rentrée scolaire, l'entreprise Baudin est intervenue sur le toit de l'école afin de changer des tuiles défectueuses. Coût 60€.

Jeunesse, école



Ouverture du périscolaire :

Projet de l'ancienne équipe municipale en partenariat avec la commune du Plessier sur St Just, celui-ci s'est mis en place dès la rentrée, afin d'accueillir les enfants scolarisés du regroupement scolaire.

Une équipe qualifiée (Mme BASTIN Isabelle directrice et Mme DEVAUX Tiffany animatrice), encadrée par le prestataire *Familles Rurales* accueille donc les enfants :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 8h50 et de 16h35 à 19h00

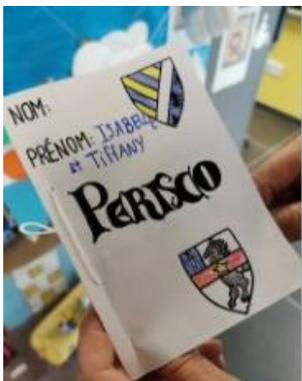
Et le mercredi de 7h00 à 19h00.

A ce jour, nous ne sommes pas arrivés à l'effectif attendu pour cette prestation, au vu des sondages qui avaient été réalisés précédemment. La crise sanitaire joue un rôle important dans cette situation. Néanmoins il est toujours possible d'inscrire vos enfants.

Le tarif horaire des familles est calculé en fonction des ressources du foyer et du nombre d'enfant à charge, en lien avec le barème national mis en place par la CAF.

Le midi la fréquentation sur la pause méridienne reste stable environ 40 repas sont servis à la cantine les jours d'école.

Cette année les enfants du périscolaire découvriront les différents continents autour d'activités et de jeux. Un temps de devoirs est proposé pour ceux qui le souhaitent les lundis et vendredis. Et des coins jeux libres sont à disposition : coin cuisine, coin lecture, détente Sans oublier les jeux extérieurs.



La tour Eiffel

la tour de Pise

La rentrée en chiffres

90 élèves sont scolarisés sur le RPI (regroupement pédagogique intercommunal)

45 de ces élèves résident à Plainval et 45 au Plessier sur St Just

Composition des classes des Plainval :

Madame Philippe Isabelle prend en charge les tout-petits, les petits et les moyens de maternelle. Aidée en cela par Madame Longuet Séverine l'ATSEM.

Me Boux Charlotte directrice de l'école, a qui nous souhaitons la bienvenue, prend en charge les élèves de grande section et CP.

Nous souhaitons aux enseignantes, aux enfants et aux parents une belle année scolaire.

L'aire de jeux extérieurs est de nouveau ouverte enfants du village et enfants du périscolaire profitent des quelques rayons de soleil, dans le respect des gestes barrières...

Environnement et solidarité

Connaissez-vous le PASS PERMIS CITOYEN ?

Ce dispositif mis en place depuis 10 ans et financé par le département de l'Oise, offre aux jeunes Oisiens âgés de moins de 20 ans, la possibilité de financer à hauteur de 600€ leur permis de conduire ; en contrepartie de 70 heures d'actions auprès d'une collectivité ou d'une association.

Conscient de l'intérêt civique et solidaire de cette action, Madame la Maire a donc proposé au conseil municipal, la mise en place d'une convention permettant aux jeunes Plainvalois, et Plainvaloises qui en feraient la demande, de bénéficier de cette aide financière. C'est donc à l'unanimité que le conseil municipal a voté pour cette action GAGANT/GAGANT. La toute 1ere convention vient d'être signée avec un jeune plainvalois.

Alors si toi aussi, tu souhaites **t'investir auprès de ta commune** pour t'aider à financer ton permis de conduire : renseigne-toi sur oise.fr ou en mairie.

Un peu de civisme :

- Les déjections canines doivent être ramassées, par les propriétaires.
- Aux points d'apport volontaire de tri doivent être déposés uniquement les déchets indiqués sur les colonnes. Il est inacceptable de constater que régulièrement que des déchets autres, et parfois extrêmement dangereux y sont amassés. Nous vous rappelons qu'une déchetterie gratuite se situe à moins de 3 km de la commune.



Ateliers Gym Cérébrale :

La Communauté de Communes du plateau Picard organise en partenariat avec « Défi autonomie seniors » dans le cadre de l'action « Bien vieillir chez soi », des ateliers à destination des seniors de 60 ans et plus.

A partir du 09 novembre, avec les ateliers Stim CO, venez vous informer sur les différentes mémoires, travailler votre mémoire en vous amusant, vous appropriez des conseils.

L'occasion de rencontrer d'autres personnes, de sortir de chez vous et de passer un bon moment... Gratuit. Informations et réservations au 03.44.78.70.02 www.plateaupicard.fr

En bref :

Il est rappelé à tous les habitants que les eaux pluviales ne sont pas « l'endroit » ou il faut déverser les surplus de travaux (ex : le ciment). La pollution de ces eaux est passible d'une amende de 18 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Afin de respecter la confidentialité des échanges dans les bureaux de la Mairie, une salle d'attente plus accueillante a été mise en place.

Laissez vous guider par le fléchage.



Pour les personnes à mobilité réduite, ou les familles en poussette, un siège reste à votre disposition, à l'entrée des bureaux.



Une aide financière de 100€, est attribuée pour les Lycéens et lycéennes plainvalois. Plus d'info en mairie.



Vie associative et culturelle

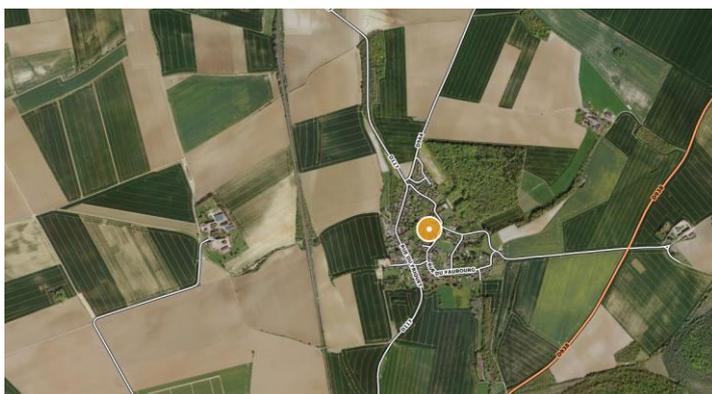
Le mot du Président :

En cette année particulière, l'ASLC (Association Sportive Loisirs Culture) de Plainval a été dans l'obligation de devoir annuler l'ensemble de ses manifestations afin de préserver la santé de tous. Cependant les membres de l'association restent mobilisés et espèrent vous proposer de nouveaux projets prochainement. Un projet pour le téléthon est en réflexion.

D'ici-là prenez soin de vous.

Si vous aussi vous souhaitez vous investir au sein de l'association , prenez contact : slc.plainval@live.fr auprès du Président ou d'un des membres.

M.ANSELLE Freddy



Balades automnales ...Etendue sur plus de 9 kilomètres carrés, la commune de Plainval, au travers de ses rues, ses plaines et chemins, offre de multiples balades, à pied ou en vélo.

L'occasion d'admirer la nature qui prend ses couleurs d'automne...

Décompte de Noël ...

Le père Noël s'arrêtera dans notre jolie commune pour sa distribution de cadeaux aux enfants et aux aînés plainvalois . A ce jour l'organisation reste incertaine quant à la situation sanitaire, mais nous ne manquerons pas de revenir vers vous d'ici-là...



Agenda



06 Novembre dès 16h30 :
RDV du terroir : marché de producteurs locaux, parking de la gare à St Just En Chaussée.

11 Novembre: Cérémonie (à préciser en fonction de la situation sanitaire) en mémoire des soldats morts pour la France.

13 Novembre ,9h30 messe église de Plainval

8,15,22 et 29 novembre : Randonnées pédestres organisées par *Les marcheurs St Justois*-RDV à 8h15 place Général Leclerc pour un départ groupé.

19 Novembre - 19h30 : Concert spectacle Black Boy Gratuit, public à partir de 13 ans à Maignelay-Montigny Info et réservations auprès de la *Communauté de Communes du Plateau picard* 03.44.78.70.02 ou www.plateaupicard.fr

8 décembre -18h30 : En forme ! Théâtre d'objets pour jeune public à partir de 3 ans à Moyenneville Info et réservations auprès de la *Communauté de Communes du Plateau picard* 03.44.78.70.02 ou www.plateaupicard.fr

Sous réserve d'annulations liées à la crise sanitaire

Patrimoine

1ere cérémonie de la nouvelle mandature :



En raison de la crise sanitaire, la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée en comité restreint. Néanmoins une gerbe de fleurs a été déposée, au pied du monument aux morts.

Un peu de rangement, et de tri s'impose !

Un inventaire est en cours de réalisation. Il s'agit de rassembler, trier, jeter les matériels ou matériaux hors d'usage, de réorganiser les différents bâtiments communaux.

De quoi occuper grandement les adjoints, conseillers municipaux et les bénévoles.

En voici un petit exemple :

Avant



Après



Brèves

Un gros travail d'archivage devrait débuter dans les semaines à venir. La méthode très personnelle de la précédente mandature, ne permet toujours pas, malgré de très longues heures de recherches, de trouver les dossiers en cours notamment. Malheureusement cela impacte la mise en place de certaines actions.

Des clefs trouvées par kilos dans différents endroits de la mairie... Des clefs parfois en dizaine d'exemplaire. Dans quel but ?

Le mur en brique de l'école a été consolidé, par Mr Zarita Frédéric, notre agent technique communal. Cette tâche effectuée avant la reprise de l'école a permis de réduire tout risque d'accident.

Me Bornsiak Laurence, agent d'entretien, a elle aussi, fait un travail considérable notamment pour l'entretien de la salle de conseil municipal et la salle polyvalente.

Clin d'œil au passé...

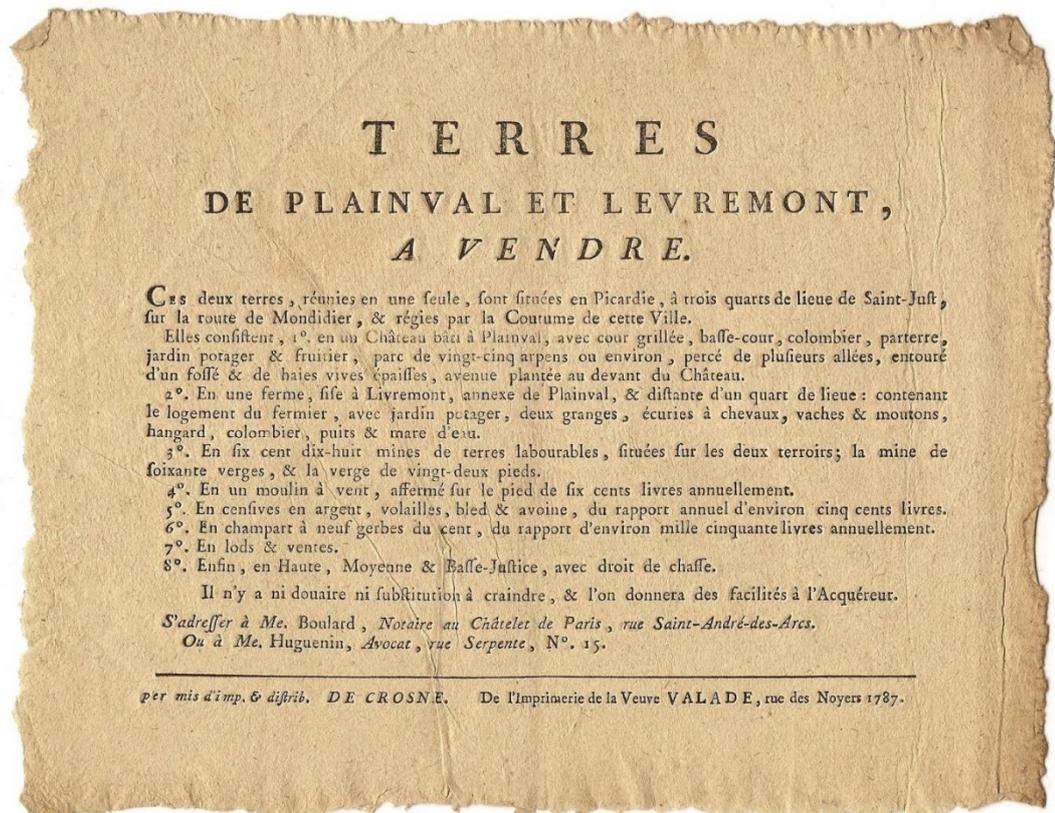
Un personnage célèbre à PLAINVAL au 19^{ème} siècle : Antoine Marie Henri BOULARD

Le 12 août 1791, Louise Adrienne de la Vieville de Boisgelin vend « la terre de Plainval et Lèvremont » (qui, outre les bois et les terres, comprend notamment le château) à Antoine Marie Henri BOULARD, notaire. Né le 5 septembre 1754, celui-ci est chevalier de la Légion d'Honneur, Maire du XI^{ème} arrondissement de Paris, député. Marié à Marie CHRESTIEN des RUFLAIS, ils auront 3 enfants et installeront durablement la famille BOULARD / de JANDIN dans l'histoire de notre village. Décédé en 1825, il est inhumé dans la partie privée du cimetière communal.

En 1834, sa veuve a donné le terrain et participé financièrement à la réfection du collatéral de l'église.

A.M.H. BOULARD était surnommé « le Bibliophile » car il avait amassé plus de 500 000 livres qu'il stockait dans ses appartements parisiens. A sa mort, la vente de cette bibliothèque aurait « fait chuter le prix des livres » ...

Remerciements à Monsieur Henri BERNARD de JANDIN descendant de la Famille BOULARD / de JANDIN pour la communication des éléments de sa généalogie familiale.



Les nouveaux arrivés sur la commune sont invités à se rendre à la mairie pour les inscriptions sur les listes électorales. En mars prochains nous voterons. Elections régionales et départementales

La parole est à vous ...

Si vous souhaitez transmettre vos remarques et vos suggestions, n'hésitez pas à les déposer dans la boîte aux lettres à l'attention de madame La Maire.

Dans l'attente de vous lire, à notre tour.